

Notre procédure d'intégration



Pour un accueil des enfants entre 0 et 18 ans

Enfant ou adolescent en surpoids ou obèse et sa famille



Médecin traitant, pédiatre, professionnel de santé, de l'Éducation nationale, PMI, APA, psychologue...

1 Orientation pour bénéficier d'un appui à la coordination du parcours de santé vers Normandie Pédiatrie Obésité

2 Signature d'un consentement éclairé par le patient/sa famille en lien avec le professionnel qui oriente l'enfant/l'adolescent



Médecin Référent de coordination Normandie Pédiatrie Obésité

Médecin traitant de l'enfant s'il est formé à la mission de Référent **OU**

Choix par la famille d'un autre médecin parmi une liste de référents de proximité

3 RDV fixés avec l'enfant et sa famille pour 2 consultations d'intégration

- ▶ Diagnostic
- ▶ Elaboration du Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS) en lien avec les acteurs impliqués et signé par l'enfant et sa famille (transmis au médecin traitant, si non Référent) avec ouverture de droits à prestations dérogatoires NPO (selon quotient familial)

4 Intégration

Informations partagées entre les professionnels impliqués dans le parcours de santé

5 Accompagnement renforcé pendant 2 ans

Mise en œuvre et réévaluation pluridisciplinaire du PPCS élaboré

Accès à l'appui et aux ressources à la coordination NPO (dont suivi des droits prestations dérogatoires)

6

- Suivi à 6 mois après la sortie du dispositif



Normandie Pédiatrie
Ressources et Appui au parcours de Santé

avec le soutien de

